CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E74028** **VALABLE JUSQU'AU** **12/11/2026**

ÉDITÉ LE 29/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/04/2007

Forme juridique : SARL

Capital : 500 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VERSAILLES
Siret : 497 710 681 00014
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 2114133
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 313732H1247001/ 001 475971/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 313732H1247001/ 001 475971/0
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Raison sociale : SOCIETE NOUVELLE ACTIFS COUVERTURE DITE SN ACTIFS COUVERTURE

10 RUE DE LA GARE
78300 POISSY

Téléphone : 01 30 74 38 19 **Fax :** 01 39 65 19 46
Portable : 06 10 10 14 72
Responsabilité légale :
CRETE HERVE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet : http://www.actifscouverture.fr
E-mail : herve.crete@actifs.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 453 548 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3212	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité confirmée)	9	13/11/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/10/2025 14:19

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025